

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNY DE CONSTRUCTION,
D'INVESTISSEMENT ET DIVERS » en abrégé « LA MERVEILLE »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Carrefour CHU, Lot 35, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNY DE CONSTRUCTION,
D'INVESTISSEMENT ET DIVERS » en abrégé « LA
MERVEILLE »

Objet :

- Construction
- Vente
- Lotissement
- Opération immobilière
- Construction et vente de villa
- Lotissement et ouverture des voies VRD
- Vente de terrains et aménagement foncier
- Réalisation de plate-forme
- Location d'engins et vente de matériels de construction
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous

biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Carrefour CHU, Lot 35, Ilot 3

Dirigeant(s) M SAWODOGO ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10987 du 04/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66601/GTCA/RC/2022 du 04/01/2023

